

Réunion du CHS du 05/07/2012

Le budget à disposer pour 2012 était de 282 474 €, auxquels il faut rajouter environ 67 000 € (les 20% du budget initial qui avaient été mis en réserve pour cause d'élection présidentielle et qui sont finalement réinjectés).

Pour le moment, les projets « actés » se montent à 101 957 € pour la DGFIP, 3 862 € pour l'INSEE, 4 780 € pour la Douane et environ 900 € pour la DIRCOFI .

Lors de la réunion préparatoire du 14 juin 2012, de nombreux projets ont été évoqués, projets représentés après le CHS de mars, mais aussi nouveaux projets.

Des projets ont recueilli un OUI unanime : il s'agit de projets d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour lesquels le financement du CRIPH n'a pu être obtenu : installation d'une porte automatique pour l'entrée du public au CDFP et à la Trésorerie de MERIGNAC.

Autres projets « actés » : une fontaine à eau au CDFP d'ARCACHON, pose de faux-plafonds et cloisons vitrées à la Trésorerie de BAZAS, sectorisation de l'éclairage au CDFP et à la Trésorerie de LA REOLE, une ligne de vie au CDFP AUDEGUIL, groom et stores intérieurs au CHU BX TALENCE, pose d'une cloison vitrée dans le hall de la CITE ADMINISTRATIVE, d'une climatisation au CDIF et de l'éclairage du parking au CDFP de LIBOURNE, d'un éclairage dans l'escalier de l'annexe à MERIADECK, de la réfection des sanitaires à la DRFIP de MERIADECK. Des études acoustiques sont programmées pour le CDFIP de LA REOLE et la Trésorerie d'AUDENGE.

Pour tous les sites, différents matériels ont été commandés en petite quantité et à titre « expérimental » : bras articulés écran d'ordinateur et porte-documents, goulottes plombées, casques à double ou simple oreillette, registres de sécurité, escabeaux, ventilateurs à colonne.

D'autres projets ont recueilli également un OUI unanime, mais ne sont pas encore « actés » faute de devis et seront représentés. Encore un fois, cette année, le CHS s'est réuni, a étudié et évoqué de nombreux projets, anciens ou nouveaux, mais sans prendre de décisions, faute de devis suffisants, alors que le budget devrait être quasiment « bouclé » en milieu d'année.

Les projets étiquetés « AVIS PARTAGE » et surtout « NON UNANIME » sont des projets liés à la sécurité des bâtiments proposés par la Direction. A ce sujet, la CGT réaffirme que le CHS n'a pas à se substituer à l'administration en matière de sécurité incendie.

Suivant l'ordre du jour, différents sujets ont été abordés :

1) Pour la DRFIP, à LIBOURNE et à ARCACHON, les médecins de prévention ne disposent plus sur place de local pour recevoir les agents. En Gironde, les visites médicales ont lieu exclusivement à la TG de MERIADECK ou à la CITE ADMINISTRATIVE. Pour les agents des sites extérieurs à BORDEAUX, cela représente beaucoup de temps de trajet pour une consultation de 20 minutes ! La Direction et les médecins de prévention proposent différentes pistes pour trouver un local de remplacement sur ces deux sites. Il est important de maintenir sur les territoires les services dédiés aux agents (salles de formation, locaux pour la médecine de prévention...).

2) Point sur le dossier « AMIANTE » : il y a une demande de la part des organisations syndicales de suivre les Dossiers Techniques Amiantes (DTA) des sites qui doivent impérativement être mis à jour avant le début de tous travaux, et qui permettent de savoir s'il y a de l'amiante et à quel endroit exactement. La CGT réclame la TRANSPARENCE TOTALE dans ce domaine, surtout en prévision des travaux importants programmés à la CITE ADMINISTRATIVE.

3) **Projets pris en charge par le CRIPH** (organisme chargé du financement de projets à destination des handicapés) : pour la première fois, un projet sera financé par cet organisme : il s'agit de places de parking pour personnes à mobilité réduite à MERIADECK. Deux autres projets sont en cours et vont être présentés également à cette instance.

4) **Restaurant administratif de CENON** : une visite a été effectuée par le Service de la

protection sanitaire des denrées et de la qualité de l'offre nutritionnelle. Il en résulte que des manquements à l'hygiène ont été constatés, ainsi qu'un non-respect des normes : sur 33 éléments examinés, seulement 14 étaient conformes ! Des travaux urgents ont été effectués.

La Direction et les organisations syndicales ont décidé conjointement d'organiser un groupe de travail qui fera un état des lieux de la situation des différents restaurants administratifs de la DRFIP de Gironde.

5) Le document DUERP des DOUANES : les organisations syndicales de cette administration n'ont pas été associés à sa mise à jour. Le document finalisé a d'autre part été communiqué trop tardivement aux instances syndicales du CHS. Il sera représenté en septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

Deux sujets ont été évoqués par les organisations syndicales : la sécurité et l'hygiène.

1) Suite à l'assassinat d'un collègue vérificateur à Marseille, **le problème de la sécurité des agents se déplaçant auprès du public** est soulevé : il concerne aussi bien les vérificateurs de la DRFIP que les enquêteurs de l'INSEE et les agents des DOUANES . Est demandée la possibilité pour ces personnels de disposer d'un téléphone portable et de plaques d'immatriculation « professionnelles » pour plus de sécurité. Des formations sur la conduite à tenir en cas d'agression pourraient être proposées. La Direction rappelle qu'en cas d'insultes et de menaces subies par les agents, elle intervient au moyen de courrier auprès du redevable incriminé, voire dépose plainte. A ce propos, il faut savoir qu'une fiche de signalement en ligne est à la disposition des agents en cas d'agression sur ULYSSE .

2) Suite aux cas d'infection urinaire relevés sur le site du CDFP de MERIGNAC, sont évoqués les problèmes de nettoyage des bâtiments et des sanitaires en particulier. La Direction, de nouveau, nous répond qu'un contrat national lie la DGFIP à de grands groupes industriels de nettoyage et qu'elle n'a pas la possibilité d'influer sur les prestations ! La CGT demande, pour une meilleure efficacité, que soient confiées ces tâches à des agents de l'administration, comme cela était auparavant, ou à défaut à des entreprises locales.

3) LES FORMATIONS CHS : le secrétaire administratif du CHS (poste enfin pourvu en septembre prochain !) va recenser les besoins en formation pour le 2e semestre 2012. Il est rappelé aux agents la nécessité d'assister aux stages pour lesquels ils se sont inscrits : certains stages sont payés, alors qu'ils n'y a que la moitié des participants, voire aucun !

FORMATIONS PROPOSEES :

Gestion du stress, gestes et postures, secourisme, sécurité routière (moto, circuit, conduite en situation difficile), référent en ergonomie, sécurité incendie, sécurité électrique, stage «canin ».

Les prestations de «**MASSAGE ASSIS** » réservées dans un premier temps aux agents d'accueil ont été très appréciées. Les organisations syndicales demandent à ce qu'elles soient étendues à l'ensemble des agents. Les OS ont obtenu qu'elles soient effectuées durant les heures de travail comme les autres formations proposées par le CHS, et non à la pause méridienne,

Les représentants CGT
du personnel au CHS,

**Mathieu CHAIGNE,
Françoise LHOMME,
Frédéric MANCINI,
Pascal CABIANCA**